

INCENDIE

PROGRAMME

FORMATION - 1ère Intervention incendie Module 1h30 - Inclut la

manipulation d'extincteurs sur feu réel.

Ce module convient à des établissements à risques modérés (administration, bureau, etc...) et dépend des moyens de secours en présence – N'hésitez pas à nous contacter pour en parler.

♂ Tarif♂ ProgrammationNous consulter / 05 63 40 50 60

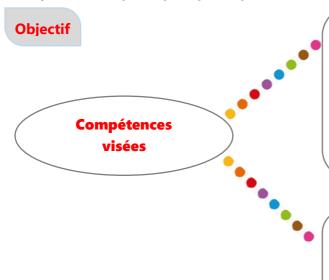
Durée: 1H30 / 2 sessions par 1/2 journée - 4 sessions par jour

Modalité pédagogique : Présentiel - 5 à 7 stagiaires

Public : Tous les membres du personnel parce que chacun peut devenir, face à un début de sinistre, le 1er maillon de la chaîne des secours ; Formé et entraîné, il participera efficacement à la sauvegarde de ses collègues, des visiteurs et à la protection de son entreprise.

Code du travail : Art. R4141-3-1 ; R4227-28 ; R4227-37 ; R4227-38 ; R4227-39

Prérequis : Aucun prérequis spécifique



Être capable d'agir :

- Déclencher l'alarme
- Donner l'alerte
- Savoir réagir sur un départ de feu
- o Connaître et appliquer les consignes de son établissement
- o Réagir face à une situation multirisque

Être acteur de la prévention :

- Appréhender le risque incendie dans son établissement ; TGBT, atelier, réserve, stockage...
- Maintenir opérationnel le cloisonnement fermeture des portes coupe-feu
- Être acteur de la prévention au quotidien

Contenu de la formation

1ère mise en situation – Enseignement théorique court

- Causes de la naissance d'un feu
- Présentation des extincteurs et autres moyens de secours
- Comportement à adopter face à un départ de feu, alarme, alerte, sécurisation de la zone sinistrée
- Accueil et guidage des Sapeurs-Pompiers

Dernière mise à jour : 29/09/23



2ème mise en situation – Visite de site interactive

- Identifier les moyens d'alarme
- > Identifier les moyens d'extinction
- > Identifier les locaux et installations à risque
- Déterminer des triangles du feu à différents lieux stratégiques

3^{ème} mise en situation – Exercices pratiques

- Analyser une situation, savoir se protéger
- Déclencher l'alarme et donner l'alerte
- Couper les énergies (vanne de barrage gaz, arrêt d'urgence électrique)
- ➤ Intervention sur feu réel, au moyen d'un extincteur à eau pulvérisée, extincteur CO² ou d'une couverture anti-feu
- Lecture d'un plan

Pédagogie

Méthode

Les mises en situations sont concrètes et réalistes et la pédagogie est active et participative

Outils

FORMAPREV: plaque pédagogique permettant de mettre en place des scénarios afin d'apprendre aux stagiaires à dérouler l'intégralité de la chaîne des comportements à avoir face à un départ de feu Générateur de flammes propre et écologique, générateur de fumée, extincteurs à eau pulvérisée et CO², couverture anti-feu, mannequin (optionnel)

Préparation de la formation

Documents utiles à transmettre

- Consignes de votre établissement (générales, particulières, ATEX...)
- > RETEX incendie ou départ de feu dans votre établissement, photos si possible

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Le stagiaire est évalué par le formateur lors des exercices pratiques (jeux de rôle) sur sa capacité à réaliser les actions suivantes :

- Protection : isoler la zone sinistrée
- > Alarme : transmettre ou faire transmettre le signal d'alarme générale d'évacuation
- Intervention : mettre en œuvre les moyens d'extinctions adaptés
- ➤ Posture : analyser une situation et prioriser ses actions

À l'issue, une attestation de fin de formation collective sera remise à l'ensemble des participants. Le formateur renseignera le registre de sécurité.

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via <u>assistance@formafrance.fr</u>

Dernière mise à jour : 29/09/23



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessibilité physique

✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Informations pratiques

Recyclage : le code du travail (art. 4227-39) préconise de réaliser des exercices d'entraînement tous les 6 mois « au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents, à se servir des moyens de 1^{er} secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires » Dans le respect de cette réglementation et l'optimisation de la sécurité de votre établissement, nous préconisons :

- des entraînements des personnels déjà formés à la manipulation des moyens d'extinction tous les ans par moitié ou par tiers selon l'effectif de votre établissement

Option: ATEX, gestion en niveau 2 du SSI etc...

Encadrement : Formateur Conseil incendie, diplômé SSIAP2/3, CT INSSI, sous-officier de sapeur-pompier, moniteur SST

Dernière mise à jour : 29/09/23